

Tartre en poudre.

Id. brut.

Teck, bois de, scié ou fendu. (*Voir Bois de service.*)

Teinture d'aniline, en vrac ou colis ne pesant pas moins d'une livre.

Id. bates à.

Id. noir de jais.

Terre du Japon.

Id. à foulon.

Id. à pipe.

Id. à porcelaine.

Térébenthine, crue.

Thé, sauf celui venant des Etats-Unis, tel que prescrit par l'acte 42 Vic., chap. 15 sec. 7.

Toile à bluteau.

Id. de jute, telle que sortie du métier, et n'étant ni pressée ni calandree, ni finie, en aucune manière, et d'une largeur d'au moins 42 pouces, lorsqu'elle est importée pour être confectionnée en sacs seulement. (Par arrêté du Conseil, et à dater du 22 décembre 1881.)

Id. pour la confection des prélaris, de pas moins de quarante-cinq pouces de largeur, et non pressée ni calandree.

Id. pour courroies et boyaux.

Tôle de fer, pour navires en fer ou mixtes.

Tourteaux et farine de graines de cotonniers.

Id. id. de noix de palmier.

Id. oléagineux.

Tortues.

Tresses en paille, en paille d'Italie et en herbe.

Uniformes pour l'armée, la marine et la milice.

Vaccin et pointes de vaccin sur ivoire.

Valériane, racine de.

Vanille, fèves de.

Vases sucrés.

Véhicules appartenant à des colons. (*Voir Effets.*)

Vernis noir et luisant à l'usage des navires.

Verre courbé, pour la confection des vitrines, pourvu qu'il n'en soit pas fabriqué en Canada. (Par arrêté du Conseil, et à dater du 14 août 1879.)

Vert-de-gris, ou sous-acétate de cuivre, sec.

Vêtements appartenant à des colons. (*Voir Effets.*)

Id. et autres effets ou meubles de ménage, n'étant pas des marchandises, appartenant à des sujets anglais dévalant à l'étranger, mais domiciliés en Canada.

Id. donnés à des institutions de charité.

Vieux cordages.

Vif-argent.

Vitriol bleu.

Voitures chargées de marchandises. (*Voir Carrosses.*)

Volailles de pure race, y compris les faisans et cailles, pour l'amélioration de l'espèce.

Zinc. (*Voir Couleurs métalliques.*)

Id. alliage de (*spelter*), en blocs et en gueuses.

Id. blanc de.

Id. en blocs, gueuses et feuilles.